

## COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 15 FEVRIER 2013

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (3) : Jean-Paul Ters, Michel Chariau, Michel Ediar

Membres excusés (2) : Marie-France Charles (pouvoir à M.Chariau), Sandrine Taisson (pouvoir à M.Ediar)

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Président de séance Jean-Paul Ters, Secrétaire de séance Michel Chariau

Ouverture de la séance à 15h00

1 - Approbation du CR du Bureau du 23 janvier 2013

Adopté

2 - Jeux mondiaux militaires d'hiver

Le Président a représenté la Fédération à l'assemblée générale des Jeux mondiaux militaires d'hiver en Annecy le 24 janvier matin (rappel : l'orientation à ski figure pour la première fois au programme des jeux, et notre fédération sera mise à contribution).

3 - Ligue de Bourgogne

Le Président et Marie-France Charles ont participé à une réunion de travail le 24 janvier à 20h à Dijon, avec Valérie Parigot (présidente de la ligue) et Bruno Haberkorn (ADOC).

4 - Sportident

Les relations ont été reprises avec cette société, qui est toujours d'accord pour fournir du matériel à la Fédération en direct.

5 - Tarif de location des puces

Impossible de modifier les tarifs de location dès maintenant, donc on maintient les prix actuels. Rappel pour les ventes, c'est TTC pour nos clubs, et HT pour tous les extérieurs.

Pour les prêts, comme nous allons renouveler notre stock avec des puces plus performantes (SI 10), les prix de location seront revus à cette occasion.

(La décision a été prise par le dernier CD d'acheter deux cents puces pour répondre aux besoins.)

6 - Conformité des dossiers de proposition de course

Nous constatons, à l'occasion de dépôts de dossiers à la Fédé, soit pour inscription sur le site, soit pour les autorisations de course sur DP, soit lors d'un contrôle inopiné, que beaucoup de flyers ou de fiches annonçant les courses ne sont pas conformes, en particulier pour les exigences de certificats médicaux, ou pour les présentations de licences, ou pour la nécessité de délivrer des pass'o aux étrangers... Un rappel doit être fait aux organisateurs, et aux délégués. Ce n'est pas du pointillisme, mais une nécessité, pour la tranquillité de l'ensemble des membres de la Fédération.

7 - Modifications du règlement financier qui seront présentées au CD et à l'AG

- Modification du prix de la nuitée,
- Modification du prix du km,
- Modification du contrôle des frais de remboursements des membres du Bureau,
- Délégation d'engagements financiers pour notre comptable.

8 - Adhésion à l'IFOMOS

Organisme géré par le CNOSF pour l'organisation de la formation des cadres, des salariés et des licenciés des fédérations sportives.

Actuellement le programme des formations proposées ne nous intéresse pas particulièrement.

Donc, nous ne donnons pas suite dans l'immédiat.

## 9 - Antidopage

Evocation des problèmes liés aux contrôles.

Il faut mieux informer les licenciés, via la Lettre O'clubs, et/ou CO Mag, et rappeler que ces contrôles concernent tous les licenciés, et pas seulement le HN.

De même, il faut informer aussi les experts et les organisateurs, pour que chaque compétition puisse accueillir ces contrôles, même s'ils ne sont pas annoncés.

## 10 - Convention UNSS

L'UNSS prévoit, sur ses courses, la formation des jeunes pour qu'ils organisent, contrôlent, gèrent les courses, etc. Il serait bien que nous puissions récupérer ces jeunes formés, ainsi que tous ceux qui participent aux courses en scolaire. A voir dans le cadre des négociations des conventions si l'on peut rappeler nos souhaits.

## 11 - Courses à étapes

L'appellation X jours de AAAA s'entend comme une course à étape, avec un classement général sur l'ensemble des compétitions, et donc de niveau national.

Or, il arrive que plusieurs clubs se rassemblent pour organiser une série de compétitions dans le même secteur, sans qu'il y ait un classement général, et qu'ils utilisent abusivement l'appellation « X jours de BBB », beaucoup plus porteuse que "course à ....".

Ils ne respectent donc pas notre règlement des compétitions, tout en ayant une action très porteuse pour le développement de notre sport. Il faut donc trouver une solution, pour faire en sorte que ces courses puissent exister, sans pour autant en modifier la finalité, et surtout ne pas alourdir la gestion, ce qui les condamnerait, les clubs n'étant souvent pas suffisamment structurés pour une organisation de niveau national.

## 12 - Préparation de l'AG

Les membres associés ont fait parvenir quelques questions qui pourraient être traitées en CD, voir à l'AG. A l'avenir, la consultation des membres associés sera mieux organisée tout au long de l'année, en particulier lorsqu'il y a des demandes d'animation dans le secteur privé.

## 13 - Haut-niveau

Un comportement inacceptable au titre de l'éthique sportive a été constaté lors du championnat de France (sprint) de CO à ski.

Ce comportement, malheureusement soutenu par le club du coureur, dégrade gravement l'image de la fédération, et porte un énorme préjudice moral aux organisateurs du jour (et de ce fait peut décourager de futurs organisateurs).

Marie-Violaine Palcau fera un rappel à l'ordre sur l'éthique sportive que doivent respecter les sportifs de haut-niveau.

Fin des travaux 20h30.

Le Président,  
Jean-Paul TERS

Le secrétaire de séance  
Michel CHARIAU